

**Objet : section aviron (classes de 3°, 4°, 5° et 6°)**

Chers Parents,

***Concilier la scolarité et une pratique sportive supplémentaire : tel est l'objectif de cette classe à horaires aménagés aviron proposée par notre Collège.***

Cette classe à option aviron, menée en partenariat avec le club d'aviron bouloonnais, a pour but d'allier la filière éducative scolaire classique et une pratique sportive supplémentaire durant le temps scolaire.

Un aménagement des horaires a permis de réserver une plage horaire spécifique. Pour ce qui est de la conciliation entre ces heures de sport supplémentaire et les devoirs qu'ils ont à faire, les élèves vont devoir se responsabiliser : mieux s'organiser, mieux gérer leur dépense physique.

L'aviron est une activité originale complétant les sports de balles et de raquettes. Il entretient et développe sans brutalité tous les muscles du corps ainsi que l'appareil respiratoire. De plus, l'activité demande de la coordination.

Cette section aviron s'adresse aux élèves de 3°, 4°, 5° et 6° de l'établissement.

En juillet, nous vous avons informés que l'inscription de votre enfant était retenue.

Nous vous indiquons ci-après quelques renseignements utiles pour le bon fonctionnement de cette activité.

**Horaires** : le vendredi

Départ du Collège à 15h45 en bus

Professeur d'EPS accompagnateur : M. Montagne

Lieu de l'activité : le club d'aviron Bd Chanzy à Boulogne

Séances sous la responsabilité du club d'aviron, encadrées par M Franck Meyer entraîneur au club

Retour en bus au Collège à 17h55 au 67, Avenue Charles de Gaulle.

**Calendrier** : Vendredis 16/09, 30/09, 14/10, 04/11, 18/11, 02/12, 13/01, 27/01, 03/02, 03/03, 17/03, 31/03, 28/04, 12/05, 19/05, 02/06, 09/06, 16/06.

**Coût des séances** : L'ensemble du projet est pris en charge par la Communauté d'agglomération du Boulonnais, le Club d'aviron du Boulonnais et le Collège. Néanmoins, une participation de 50 € est demandée aux familles pour financer en partie le transport sachant que le club d'aviron accorde une réduction du même montant aux élèves qui rament en parallèle dans le cadre du club.

**Charte du rameur** : votre enfant devra respecter les consignes d'entraînements données par l'encadrement du club ainsi que respecter le matériel. En cas d'irrégularité d'entraînement non justifié, de mauvais comportement, du non respect du matériel, d'investissement scolaire insuffisant ou de comportement répréhensible au club ou au Collège, le rameur pourra être exclu de la section.

**Animations** : Elles seront proposées en temps voulu dans le cadre du club et/ou de l'UNSS.

**Pièces à fournir** : Talon-réponse joint  
Diplôme de natation de 50m minimum.

Pour plus de renseignements, merci de contacter au Collège M. Montagne (professeur coordinateur d'EPS)  
Contact club d'aviron : 03 21 87 31 46

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et souhaitons aux enfants une excellente année sportive.

Le Club d'aviron

Ph. Lacheré  
Directeur du Collège

# Collège Haffreingue

Aviron

## TALON-REPONSE

**à rendre au Collège avant le lundi 12 septembre 2016**  
dans une enveloppe portant le prénom, le nom et la classe de votre enfant  
et la mention « aviron »

Madame, Monsieur, ..... parent(s) de

Nom ..... Prénom.....

Classe : ..... né(e) le .....

- Ont pris connaissance de la circulaire du 5 septembre 2016 relative à la section aviron
- Autorise(nt) leur enfant à pratiquer l'aviron
- Autorise(nt) leur enfant à quitter le Collège le vendredi à 15 h 40 pour se rendre en bus pour pratiquer l'aviron
- Autorise(nt) le Président de l'Aviron boulonnais ou son représentant, le professeur accompagnateur à prendre, en cas d'urgence, à faire pratiquer une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité \*\*
- Autorise(nt) \* – n'autorise(nt) pas \* le club d'aviron boulonnais et/ou ses représentants officiels à utiliser l'image de leur enfant pour diverses manifestations (animations, films, diffusion internet...)

Ci-joint le diplôme de natation de 50m

Fait à .....le .....  
Signature des Parents,  
précédée de la mention « lu et approuvé »

Cocher les cases

\* Barrer la mention inutile

\*\* Rayer en cas de refus